

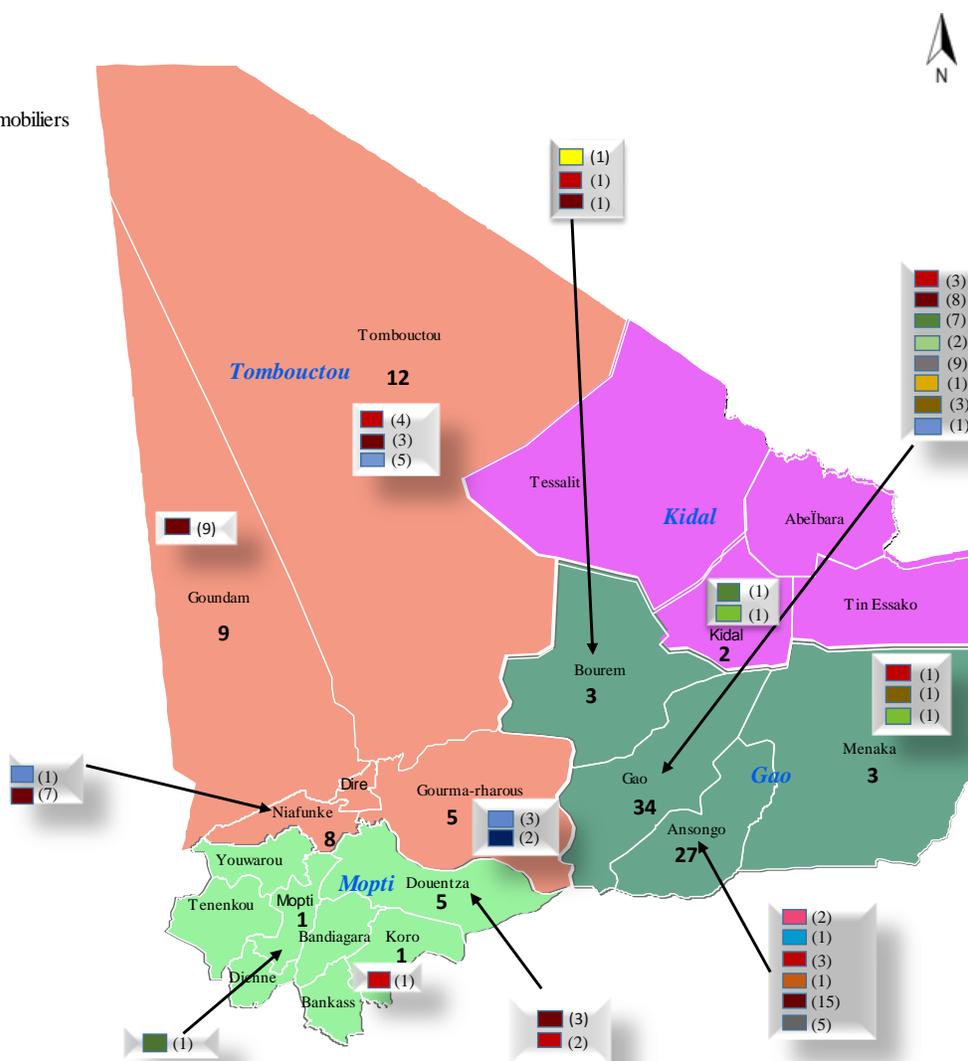
RAPPORT MENSUEL DE MONITORING DE PROTECTION

N°004

OCTOBRE 2016

Légende

- Vol
- Occupation illicite des biens immobiliers
- Attaque a main armée
- Arrestations illégales
- Menace
- Coups et blessures
- Viol
- Torture
- Tentative de Viol
- Meurtre
- Extorsion
- Pillage
- Mariage forcé
- Disparution



Contacts: UNHCR, Section protection

Régions couvertes : Gao, Ménaka, Kidal, Tombouctou et Mopti

I. Résumé des incidents de protection par Région et Cercle

Régions	Cercles	# d'incidents de protection	Total par région	Pourcentage par région
Tombouctou	Tombouctou	12	34	31%
	Gourma-Rharous	05		
	Niafouké	08		
	Diré	00		
	Goundam	09		
Gao	Gao	34	64	58%
	Bourem	03		
	Ansongo	27		
Ménaka	Ménaka	03	03	2,5%
Kidal	Kidal	02	02	2%
	Tessalit	00		
	Abeibara	00		
	Tin Essako	00		
Mopti	Douentza	05	07	6,5%
	Koro	01		
	Mopti	01		
Total		110	110	100 %

II. Analyse globale de la situation de protection

Le contexte sécuritaire a été relativement calme dans les différentes régions couvertes par le monitoring y compris à Kidal. Il a été essentiellement marqué par des attaques perpétrées contre les populations civiles et militaires (FAMA et MINUSMA), mais aussi par des affrontements entre groupes armés notamment le Groupe d'Auto Défense Touareg Imghad et Alliés (GATIA) et la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA) à Sehene dans la Commune de Tidermene (Cercle de Ménaka). Ce qui démontre que la situation est toujours tendue entre ces deux groupes armés à Ménaka comme à Kidal. Ces affrontements ont occasionné le déplacement de 308 ménages composés en majorité de femmes et d'enfants. 300 parmi ces ménages ont été enregistrés dans la Commune de Tarkint (site de Amnouk), Cercle de Bourem (Région de Gao) et 8 ménages sur le site de Imisdamine, dans le Cercle de Ménaka.

Les axes routiers continuent d'être dangereux pour les usagers à cause des nombreuses attaques. Il s'agit des axes Gao-Mopti, Gao-Ansongo, Gao-N'Tillit, Gao-Bourem et Bourem-Bamba (Gao), Kidal-Anifif (Kidal), Gao-Kidal, Ansongo-Ménaka (Gao-Ménaka), Ménaka-Anderamboukane (Ménaka), Tombouctou-Goundam, Gossi-Doro, Soumpi-Kassoum, Ber-Tombouctou (Tombouctou) et Bambara Maoudé-Douentza (Tombouctou-Mopti).

Au regard de cette situation sécuritaire, l'environnement de protection s'est vu affecté dans le courant du mois occasionnant de nombreux actes de violation des droits humains dans les régions couvertes par le monitoring de protection. Les causes principales de ces violations des droits restent essentiellement :

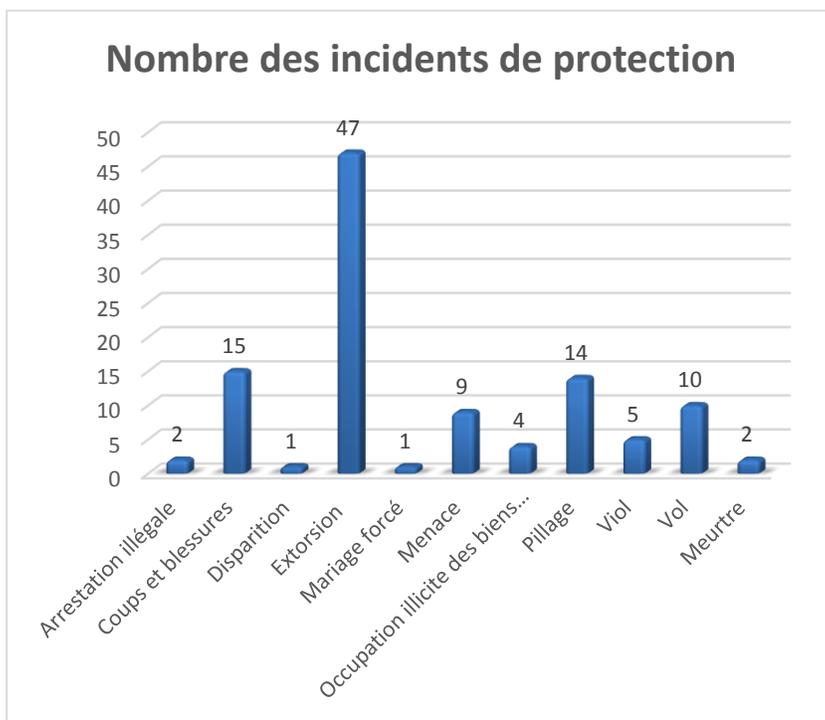
- ✓ l'absence des forces de l'ordre et de l'administration dans certaines localités des 5 régions ;
- ✓ la prolifération des armes de guerre ;
- ✓ et les conflits intercommunautaires.

Au-delà de ces causes, le taux de chômage élevé continue de créer un environnement favorable à tous ces actes de violation.

Il est également très important de noter que les restes explosifs de guerre (REG) constituent un vrai danger pour les populations civiles et d'où la nécessité d'intensifier les campagnes d'éducation aux risques de mines et de REG pour amener les populations à un changement de comportement. Le risque de protection demeure plus élevé dans certaines localités surtout pour les enfants qui pourraient les utiliser comme jouet par méconnaissance.

III. Les incidents majeurs de protection du mois

110 incidents de protection ont été collectés et documentés pendant la période sous revue dans les localités couvertes par le monitoring de protection (Mopti, Tombouctou, Gao, Ménaka et Kidal). Les cas d'extorsion ont été comme d'habitude les plus collectés avec 42,5% du nombre total des incidents collectés dans les 5 régions. Ils sont suivis des cas de coups et blessures, de pillage et de vol avec respectivement 13,5%, 12% et 09%. Les autres incidents de protection collectés pendant le mois sont les cas de menace, arrestation illégale, disparition, mariage forcé, occupation illicite des biens immobiliers, viol et meurtre. Ils constituent 23% des incidents enregistrés et documentés en octobre.



La Région de Gao a enregistré plus de la moitié de ces incidents (soit 58% des cas). Tombouctou a enregistré 31% des incidents et occupe la deuxième place. La Région de Mopti arrive à la troisième place avec 6,5% des cas. Dans les autres régions (Ménaka et Kidal) en raison du nombre de moniteurs et de l'insécurité, très peu de cas ont pu être collectés et documentés. Au total, 4,5% des incidents y ont été collectés, soit 2,5% à Ménaka et 2% à Kidal.

1) Extorsions

Sur les 11 types d'incidents de ce mois, les extorsions constituent le plus grand nombre de cas avec 42,5% des incidents enregistrés et documentés dans 3 des 5 régions de mise en œuvre du projet. 53% de ces extorsions ont été enregistrés dans la Région de Gao. La Région de Tombouctou à quant à elle collectée 40% des cas et la Région de Mopti termine la marche avec 6% des cas d'extorsion.

A Gao, les Communes d'Anchawadi (Cercle de Gao), Tin-Hamma, Ansongo et Bara (Cercle d'Ansongo) ont enregistré le plus grand nombre de cas. Dans la Région de Tombouctou, les communes ayant enregistré le plus grand nombre de cas d'extorsion sont celles d'Essakane (Cercle de Goundam) de Soumpi (Cercle de Niafouké) et de Salam (Cercle de Tombouctou). Enfin, les quelques cas enregistrés dans la Région de Mopti ont été collectés dans les Communes de Hairé et de Hombori, toutes dans le Cercle de Douentza où le plus grand nombre de violations sont enregistrées.

72,5% de ces extorsions ont été enregistrés sur les axes routiers sur les personnes en déplacement à motos (50%) ou sur les forains (22,5%) de retour des marchés locaux à bord de véhicules de transport en commun. Par ailleurs, 17,5% des cas d'extorsion ont touché des éleveurs aux lieux de pâturage des animaux et les 10% autres cas ont été commis à domicile.

2) Coups et blessures

13,5% des incidents du mois d'octobre sont des cas de coups et blessures. Ils ont été enregistrés majoritairement dans la Région de Gao avec 46,5% des cas et particulièrement dans les Communes d'Anchawadi (Cercle de Gao) et d'Ansongo (Cercle d'Ansongo). La Région de Tombouctou a enregistré 26,5% des cas et se classe à la deuxième place. A Tombouctou, 100% des cas ont été enregistrés dans la commune de Tombouctou. La Région de Mopti a enregistré 20% des coups et blessures du mois et arrive à la troisième position. Ils ont été enregistrés à Mopti dans les communes de Diaptodji (66,5%) dans le Cercle de Douentza et celle de Koro (33,5%). La Région de Ménaka a enregistré un cas dans la Commune de Tidermène.

Les coups et blessures ont été commis dans les circonstances suivantes : affrontements entre membres de groupes armés (1 cas), attaques par obus de personnes malintentionnées (2 cas), attaque de bandits armés sur un axe routier (1 cas), conflits entre membres de famille (2 cas), violences conjugales (5 cas), attaque de bandits armés au bord du fleuve (1 cas) et les attaques de bandits armés à domicile (3 cas).

3) Pillages

12% du total des incidents du mois sont constitués de pillage. 100% des cas ont été enregistrés dans la Région de Gao. Les Communes les plus touchées sont celles de N'tillit (57%) dans le Cercle de Gao, de Tin-Hamma (21%) et de Bourra (14%) dans le Cercle d'Ansongo.

4) Vols

9% des incidents enregistrés dans les zones couvertes par le monitoring sont des cas de vol. 89% des cas ont été commis dans la Région de Tombouctou et les 11% autres dans la Région de Gao. A Tombouctou, les Communes de Bambara Maoudé (37,5%) dans le Cercle de Gourma-Rharous et de Salam (25%) dans le Cercle de

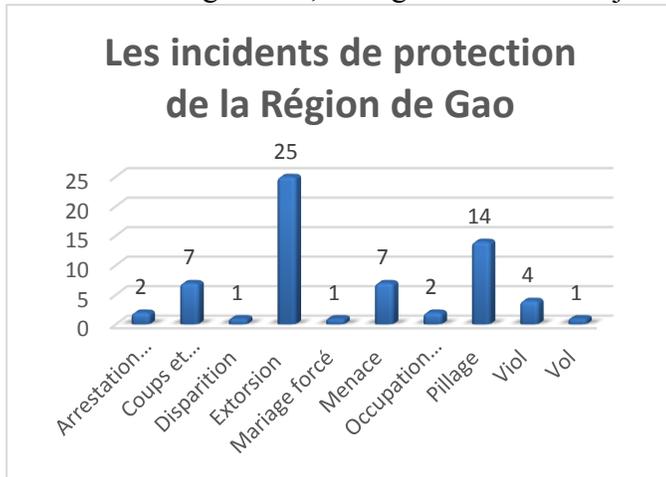
Tombouctou ont enregistré le plus grand nombre de cas. Dans la Région de Gao, 100% des cas ont été enregistrés dans la Commune de Gao.

70 % des cas de vol ont été enregistrés chez les commerçants qui ont vu leurs boutiques cassés nuitamment par des inconnus pour emporter des sommes d'argent et divers produits. Les 30% autres ont concerné des vols d'animaux commis.

IV. Analyse de la tendance des incidents de protection par région

• Région de Gao

D'une manière générale, la Région de Gao a toujours enregistré le plus grand nombre des incidents de protection.



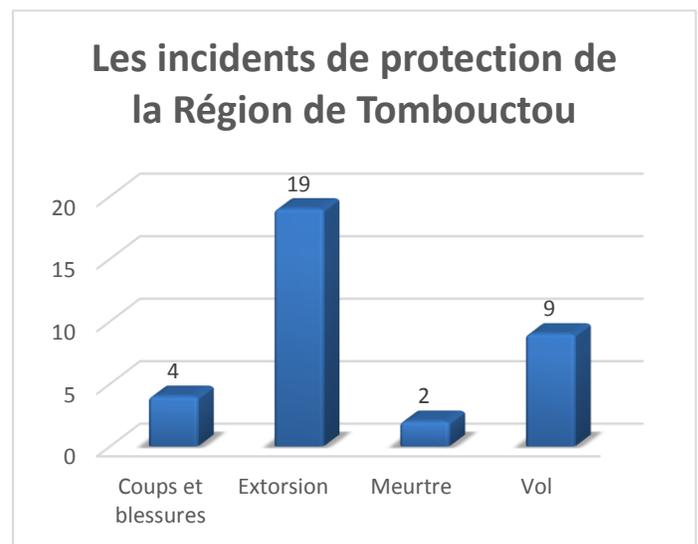
Aussi, 58% des incidents de protection de ce mois ont été commis à Gao. Ceci dénote donc de l'instabilité de la situation sécuritaire affectant ainsi la situation de protection.

Les incidents majeurs collectés et documentés ont été les extorsions (39%), les pillages (22%), les coups et blessures (11%), les menaces (11%) et les viols (6%). D'autres types d'incidents de protection ont été collectés et documentés dans la région. Il s'agit des cas de disparition, mariage forcé, occupation illicite des biens immobiliers et vol. Ils constituent 11% des incidents de la région.

• Région de Tombouctou

31% des incidents de protection de ce mois ont été enregistrés à Tombouctou. En septembre, la Région de Tombouctou avait enregistré le plus grand nombre d'incidents avec 44% du nombre total des incidents collectés dans les 5 régions. Cependant, malgré qu'elle soit classée deuxième ce mois, elle a tout de même enregistré plus de cas que le mois précédent. Ce qui témoigne de l'instabilité de la situation de protection dans cette région. Les incidents majoritairement collectés ont été les extorsions (56%) et les vols (26%).

Les autres incidents enregistrés en petit nombre sont les cas de coups et blessures et de meurtre. Ils représentent 18% des incidents enregistrés dans la région.



• Région de Mopti

6,5% des incidents de protection ont été collectés à Mopti, soit une augmentation de 50% par rapport au mois précédent. Les extorsions (43%) et coups et blessures (43%) sont les incidents majoritairement collectés. Un cas de menace a également été enregistré dans la région.

- **Région de Ménaka**

La situation de protection est restée assez stable dans la région. Seulement 2,5% des incidents de protection ont été collectés à Ménaka. Il s'agit d'un cas de viol, un cas de coups et blessures et d'un cas d'occupation illicite des biens immobiliers.

- **Région de Kidal**

2% des incidents ont été collectés à Kidal. Ce sont un cas de menace et un cas d'occupation illicite des biens. Aussi, il faut signaler qu'à Kidal, avec le nombre des moniteurs (4), la collecte des incidents s'avère difficile en plus du contexte sécuritaire très volatile dans cette région.

V. Analyse des types de population affectée par les incidents de protection

Les catégories de populations touchées par les incidents de protection en ce mois d'octobre ont été les résidents, les Personnes Déplacées Internes (PDI), les retournés et les rapatriés. Comme les mois précédents, les résidents ont été les plus affectés avec 62% contre 76% en septembre. Ils sont suivis par les rapatriés avec 13,5%. Les autres catégories ferment la marche avec 12,5% pour les PDI et 12% pour les retournés.

Dans la Région de Gao, ce sont les résidents (56%) et les retournés (9%) qui ont été les plus affectés par les incidents de protection. A Tombouctou, les résidents (73,5%) et les rapatriés (17,5%) sont les plus touchés. A Mopti les résidents (85,5%) ont été les plus affectés. A Ménaka, 66,5% des victimes sont des PDI et enfin à Kidal, les victimes sont à 100% des PDI.

20 femmes (18%) ont été affectées par les incidents du mois. Les types d'incidents qu'elles ont subis sont respectivement les coups et blessures, les extorsions, les vols, les pillages, les viols et les menaces. Aussi, 5 enfants dont 4 filles et 1 garçon ont été victimes des incidents de protection. Le mariage forcé, la disparition, la menace et les coups et blessures sont les incidents que les filles ont subis. Quant au garçon, il a été victime de menace.

VI. Analyse des catégories d'auteurs des incidents de protection

87% des auteurs principaux des incidents de protection sont des populations civiles (individus non identifiés). Les membres du Haut Conseil de l'Unité de l'Azawad ont suivi avec 4,5% des incidents commis le mois. Les membres du Groupe d'Autodéfense Touareg Imghads et Alliés (GATIA) arrivent à la troisième position ce mois (ils avaient été classés deuxième en septembre) avec 2,5% des cas.

Les autres catégories d'auteurs des incidents sont les agents de la Garde Nationale (GN), les membres de la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA), les acteurs humanitaires (AH) et les autorités coutumières (AC). Ils représentent 6% des auteurs des incidents du mois.

VII. Actions entreprises pour prévenir et répondre aux incidents collectés

- ✓ **Le référencement**

- 16 victimes de violation des droits humains ont été référées pour diverses interventions parmi lesquelles le conseil psychosocial (1), le suivi médical (1) et l'assistance économique (14) par le Comité International de la Croix Rouge (CICR) et Mercy Corps.
- 304 enfants ont été référés à NRC pour une assistance en document civil (acte de naissance).

✓ **Actions l'UNHCR et l'AMSS**

24 séances de sensibilisation ont été réalisées dans les Régions de Tombouctou et de Gao. Les thèmes développés lors de ces séances sont les droits humains, les violences sexuelles et la cohésion sociale. Elles ont permis de réunir 643 personnes dont 304 hommes 333 femmes et 06 filles.

✓ **Plaidoyer pour l'amélioration de l'environnement de protection**

Face aux nombreux incidents de protection et surtout les cas d'extorsion de biens commis en grande partie sur les axes routiers, des actions de plaidoyer pour la sécurisation des axes routiers les plus touchés par les forces de sécurité ont été menées dans la Région de Tombouctou auprès du Gouverneur et du Chef de bureau de la MINUSMA. Les axes routiers concernés sont: Tombouctou-Goundam ; Gossi-Gao; Gossi-Hombori ; Léré-Niono ; Léré-Tilemsi ; Bambara Maoudé-Douentza.

Cette même initiative est prévue dans les autres régions où les hautes autorités de l'administration sont présentes (Gao et Mopti).

VIII. Conclusion et recommandations

La précarité de la situation sécuritaire dans les 5 régions de mise en œuvre du monitoring, nécessite la multiplication des efforts de part et d'autre pour rassurer les populations civiles et créer un environnement favorable à la survie, à la libre circulation des personnes et des biens et pour encourager le retour des déplacés internes et réfugiés. Il s'agit notamment de :

- Mise en œuvre effective de l'accord de paix et de réconciliation issu du processus d'Alger ;
- Mise en place opérationnelle des autorités intérimaires ;
- Cantonnement et le désarmement des groupes armés ;
- Organisation des patrouilles mixtes pour sécuriser les populations et leurs biens ;
- Redéploiement des forces de l'ordre et de l'administration sur toute l'étendue du territoire national.

IX. Annexes

Annexe1 : Statistiques des types d'incidents par Région, Cercle et Commune

Régions	Cercles	Communes	Types d'incident	Total	
Gao	Ansongo	Ansongo	Arrestations illégales	2	
			Coups et blessures	3	
			Disparition	1	
			Extorsion	5	
		Total Ansongo			11
		Bara	Extorsion	4	
		Total Bara			4
		Bourra	Extorsion	1	
			Pillage	2	
		Total Bourra			3
		Téssit	Extorsion	1	
		Total Téssit			1
		Tin-Hamma	Extorsion	5	
			Pillage	3	
		Total Tin-Hamma			8
Total Ansongo			27		
Bourem	Bourem	Bourem	Extorsion	1	
			Total Bourem		
		Téméra	Coups et blessures	1	
			Mariage forcé	1	
Total Téméra			2		
Total Bourem			3		
Gao	Anchawadi	Anchawadi	Coups et blessures	2	
			Extorsion	7	
			Menace	2	
			Occupation illicite des biens immobiliers	2	
			Viol	1	
			Vol	1	
			Total Anchawadi		
		Gao	Extorsion	1	
			Menace	4	
			Tentative de viol	1	
	Viol	1			
Total Gao			7		
N tilit	N tilit	N tilit	Coups et blessures	1	
			Menace	1	
			Pillage	8	
			Viol	1	

		Total N tilit		11
		Tilemsi	Pillage	1
		Total Tilemsi		1
	Total Gao			34
Total Gao				64
Kidal	Kidal	Kidal	Menace	1
			Occupation illicite des biens immobiliers	1
		Total Kidal		2
	Total Kidal			2
Total Kidal				2
Ménaka	Ménaka	Ménaka	Viol	1
		Total Ménaka		1
		Tidermène	Coups et blessures	1
			Occupation illicite des biens immobiliers	1
	Total Tidermène		2	
	Total Ménaka			3
Total Ménaka				3
Mopti	Douentza	Djaptodji	Coups et blessures	2
		Total Djaptodji		2
		Hairé	Extorsion	
		Total Hairé		2
		Hombori	Extorsion	1
		Total Hombori		1
		Total Douentza		5
	Koro	Koro	Coups et blessures	1
		Total Koro		1
		Total Koro		1
Mopti	Dialloubé	Menace	1	
	Total Dialloubé		1	
	Total Mopti		1	
Mopti Total				7
Tombouctou	Goundam	Douékiré	Extorsion	2
		Total Douékiré		2
		Doukouria	Extorsion	1
		Total Doukouria		1
		Essakane	Extorsion	6
		Total Essakane		6
		Total Goundam		9
	Gourma-Rharous	Bambara Maoudé	Vol	3
		Total Bambara Maoudé		3
		Gossi	Meurtre	1
Total Gossi			1	
	Inadiatafane	Meurtre	1	

Total Inadiatafane			1
Total Gourma-Rharous			5
Niafouké	Léré	Extorsion	1
		Vol	1
	Total Léré		2
	Soboundou	Extorsion	2
	Total Soboundou		2
	Soumpi	Extorsion	4
	Total Soumpi		4
Total Niafouké			8
Tombouctou	Alafia	Vol	1
		Total Alafia	
	Bourem Inaly	Vol	1
		Total Bourem Inaly	
	Salam	Extorsion	3
		Vol	2
	Total Salam		5
	Tombouctou	Coups et blessures	4
Vol		1	
Total Tombouctou		5	
Total Tombouctou			12
Total Tombouctou			34
Grand Total			110

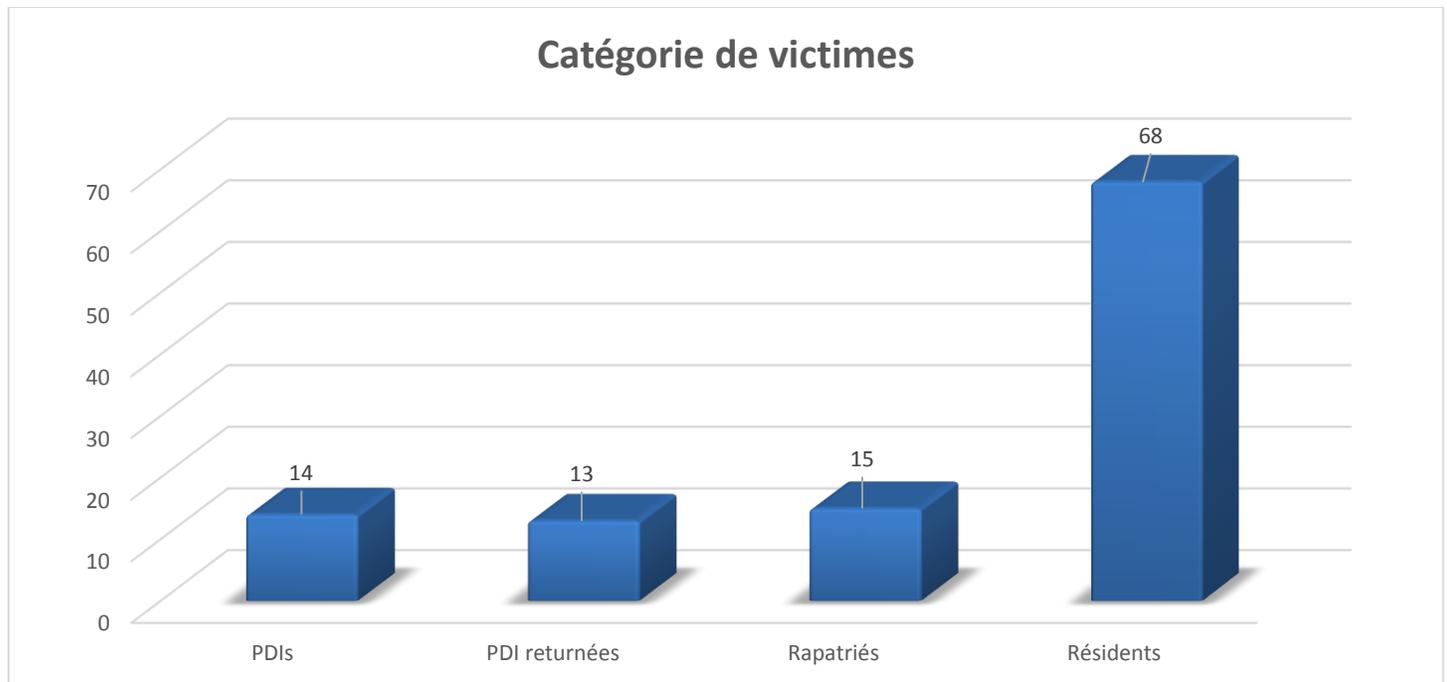
Annexe2 : Statistiques des types d'incidents par Région et par tranche d'âge

Régions	Cercles	Communes	Types d'incident	Adultes		Enfants		Total
				H	F	F	G	
Gao	Ansongo	Ansongo	Arrestations illégales	2				2
			Coups et blessures	2	1			3
			Disparition			1		1
			Extorsion	1				1
			Extorsion	2	2			4
		Total Ansongo	7	3	1		11	
		Bara	Extorsion	4				4
		Total Bara	4				4	
		Bourra	Extorsion	1				1
			Pillage	2				2
	Total Bourra	3				3		
	Téssit	Extorsion	1				1	
	Total Téssit	1				1		
	Tin Hama	Extorsion	4	1			5	
		Pillage	3				3	
Total Tin Hama	7	1			8			
Total Ansongo	22	4	1		27			
Bourem	Bourem	Extorsion	1				1	
		Total Bourem	1			1		
	Téméra	Coups et blessures		1			1	
		Mariage forcé			1		1	
Total Téméra	1	1			2			
Total Bourem	1	1	1		3			
Gao	Anchawadi	Coups et blessures	2				2	
		Extorsion	7				7	
		Menace	1	1			2	
		Occupation illicite des biens immobiliers	2				2	
		Viol		1			1	
		Vol	1				1	
	Total Anchawadi	13	2			15		
	Gao	Extorsion	1				1	
		Menace		2	1	1	4	
		Tentative de viol	1				1	
		Viol		1			1	
Total Gao	2	3	1	1	7			
N tilit	Coups et blessures	1				1		
	Menace	1				1		
	Pillage	7	1			8		
	Viol		1			1		
Total N tilit	9	2			11			

		Tilemsi	Pillage	1			1
		Total Tilemsi		1			1
	Total Gao			25	7	1	1
Total Gao				48	12	3	1
Kidal	Kidal	Kidal	Menace		1		1
			Occupation illicite des biens immobiliers		1		1
		Kidal Total		2			2
	Total Kidal				2		2
Total Kidal					2		2
Ménaka	Ménaka	Ménaka	Viol		1		1
		Total Ménaka		1			1
		Tidermène	Coups et blessures	1			1
			Occupation illicite des biens immobiliers	1			1
		Total Tidermène		2			2
	Total Ménaka			2	1		3
Total Ménaka				2	1		3
Mopti	Douentza	Djaptodji	Coups et blessures		2		2
		Total Djaptodji		2			2
		Hairé	Extorsion	2			
		Hairé Total		2			2
		Hombori	Extorsion	1			1
		Total Hombori		1			1
	Douentza Total			3	2		5
	Koro	Koro	Coups et blessures			1	1
		Total Koro				1	1
	Koro Total					1	1
	Mopti	Dialloubé	Menace	1			1
		Total Dialloubé		1			1
	Total Mopti			1			1
Total Mopti				4	2	1	7
Tombouctou	Goundam	Douékiré	Extorsion	2			2
		Total Douékiré		2			2
		Doukouria	Extorsion	1			1
		Total Doukouria		1			1
		Essakane	Extorsion	6			6
		Total Essakane		6			6
	Total Goundam			9			9
	Gourma-Rharous	Bambara Maoudé	Vol	3			3
		Total Bambara Maoudé		3			3
		Gossi	Meurtre	1			1
		Total Gossi		1			1

	Inadiatafane	Meurtre	1			1
	Total Inadiatafane		1			1
Total Gourma-Rharous			5			5
Niafouké	Léré	Extorsion		1		1
		Vol	1			1
Total Léré			1	1		2
	Soboundou	Extorsion	2			2
Total Soboundou			2			2
	Soumpi	Extorsion	4			4
Total Soumpi			4			4
Total Niafouké			7	1		8
Tombouctou	Alafia	Vol		1		1
		Total Alafia		1		1
	Bourem Inaly	Vol	1			1
Total Bourem Inaly			1			1
	Salam	Extorsion	3			3
		Vol	2			2
Total Salam			5			5
	Tombouctou	Coups et blessures	3	1		4
		Vol	1			1
Total Tombouctou			4	1		5
Total Tombouctou			10	2		12
Total Tombouctou			31	3		34
Grand Total			85	20	4	110

Annexe 3 : Statistiques des incidents par catégorie de victimes



Annexe3 : Statistiques des incidents par catégorie d'auteurs

